

L'an deux mil dix, le quatorze avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d' Urzy dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Huguette JUDAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 avril 2010

Présents : M. DECAUX, M. DELMOTTE, Mme THILLIER, M. CHALENCON, M. GOBET, Mme MANZI, M. BOURDIAUX, M. JOURNEAU, Mme LEMAITRE, M. LEGRAND, M. GATEAU, M. REGNAULT, M. ADOUE, Mme ROPITEAU

Absents excusés qui donnent procuration :

M. MINGAT qui donne procuration à Mme MANZI  
M. SEGUIN qui donne procuration à Monsieur CHALENCON

Absents excusés

Mme BIDAUT

Nombre de membres :

Présents : 15

En exercice : 18

Votants : 17

Mme ROPITEAU a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 16 mars 2010
- 2) Rapport des commissions
- 3) Compte Administratif 2009 Budget Commune
- 4) Affectation des résultats Budget Commune
- 5) Compte Administratif 2009 Budget Assainissement
- 6) Affectation des résultats Budget Assainissement
- 7) Comptes de gestion du receveur municipal
- 8) Vote des subventions 2010
- 9) Crédits 2010 pour les enfants scolarisés à Urzy
- 10) Adoption des tableaux d'amortissements budget commune
- 11) Adoption des tableaux d'amortissements budget assainissement
- 12) Vote des Taux des Taxes Directes Locales
- 13) Budget Primitif 2010 Commune
- 14) Tarif de l'assainissement 2010
- 15) Budget Primitif 2010 assainissement
- 16) Avis sur le PPRI ( Plan de Prévention des Risques d'Inondations)
- 17) Transfert de la compétence SCOT
- 18) Informations diverses

## 1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 MARS 2010

Le compte rendu de la session du seize mars deux mil dix a été adopté à l'unanimité.

## 2) RAPPORT DES COMMISSIONS

### a) Commission du personnel du 20 mars 2010

Présents : Mme Huguette JUDAS, Mme Isabelle THILLIER, Mme Annie Pierre LEMAITRE, M. Dominique BOURDIAUX.

#### Révision des Indemnités d'Administration et de Technicité :

Après étude des dossiers, la commission propose une augmentation du niveau de l' IAT pour Ludovic DAIRE et Philippe SOULAT .

M. DAIRE : IAT actuellement au coefficient de 1.6, proposition de la commission : coefficient porté à 2.5 soit une augmentation de salaire de 2.28%.

M.SOULAT : IAT actuellement au coefficient de 5. Proposition de la commission : coefficient porté à 6 soit une augmentation de salaire net de 1.98%.

#### Emploi CAE :

Le contrat CAE de Christophe MAGOT a été renouvelé jusqu'au 31 août 2010 à mi-temps. Moins d'heures étant effectuées à l'école et des heures ayant été dégagées par un temps partiel au secrétariat, le budget permet l'embauche de Monsieur MAGOT . La Commission propose que le recrutement ait lieu à compter du 01 septembre 2010.

#### Emplois saisonniers :

Comme l'an passé, la commission propose l'emploi de deux jeunes aux services techniques en juillet et août. Deux candidatures ont été reçues à ce jour.

### b) Commission Ecole et Affaires Sociales du 20 mars 2010

Présents : Mme Huguette JUDAS, Mme Isabelle THILLIER, Mme Marie - Elisabeth BIDAUT et M.Jean-Pierre GATEAU

Absent excusé : M.André ADOUE

Rapporteur : Mme Isabelle THILLIER

#### I. Ecoles

##### - subventions coopératives

école	2009 /2010	20010 /2011
maternelle	212	217

élémentaire	371	379
-------------	-----	-----

Cela correspond à une augmentation de 2%.

- crédits fournitures

crédits	2009/2010	2010/2011
Fournitures scolaires	43,57€ par an/ élève	43,57€ par an/ élève
Livres élémentaire	325,55€	328,81€
Jeux éducatifs maternelle	208,74€	210,83€
Arbre de Noël	17,12€	17,29€
Jeux garderie	171,01€	171,01€

Une augmentation de 1% pour les livres, les jeux éducatifs et l'arbre de Noël.

- projets et futurs achats

- appareil photo maternelle : une enveloppe de 100€ sera allouée pour l'achat d'un appareil photo numérique.
- Suite de l'aménagement des cours : une matérialisation au sol (dessins) sera faite au sol et la somme nécessaire sera prévue au budget.
- Stores école élémentaire : le changement est reporté en 2011 pour obtention d'une subvention
- une réflexion sur l'achat d'un dictionnaire est envisagée pour le départ des 17 élèves de CM2 au collège.

- questions diverses

- Nombre de lits : manque de lits pour les petits. A voir avec les ATSEM.
- Sanitaires maternelle : les travaux ont été effectués (plus d'odeur nauséabonde et de fuites)
- Aménagement toilettes maternelle : Il faudrait prévoir une séparation entre les toilettes filles et des garçons.

Menace de fermeture à l'école élémentaire :

La commission reste attentive à cette menace de fermeture. Les parents d'élèves restent également vigilants.

II. Affaires sociales

- Subvention annuelle : 5 000 € pour le CCAS.

c) Commission sports loisirs jeunesse et affaires culturelles du 29 mars 2010

Membres présents : Mme Huguette JUDAS, Mme Monica MANZI, Mme Jacqueline ROPITEAU, Mme Isabelle THILLIER, M. Daniel CHALENCON, M. William DELMOTTE, M. Jean-Pierre GATEAU, M. Daniel GOBET, M. Jean-Pierre LEGRAND, M. Patrick REGNAULT.

Membres excusés : M. Stéphane MINGAT, M. Bertrand SEGUIN.

Secrétaire de séance: M. Daniel CHALENCON

ORDRE DU JOUR  
BUDGET 2010

® Subventions

® Projets envisagés

1. Subventions : présentation : Mme Huguette JUDAS

*a) sports, loisirs*

- ASGU : 8300 € attribués en 2009 / 8425 € demandés en 2010 ( + 125 € ) proposition d'accorder cette subvention.
- 2 courses cyclistes : 850 € attribués en 2009 / idem en 2010.
- Acroballe Circus : pas de subvention.
- Société de chasse : 100 € attribués en 2009 / 150 € demandés en 2010 (travail de nettoyage des chemins important et coûteux ) proposition d'accorder cette subvention ( + 50 € ).
- Société de pêche : 200 € attribués en 2009 / 550 € demandés en 2010, proposition d'accorder 300 € ( + 100 € ).
- Comité des Fêtes : 3000 € attribués en 2009 / idem en 2010.

*b) culture*

- ACL : 150 € attribués en 2009 / 200 € demandés en 2010 ( plus de compte bancaire rémunéré) proposition d'accorder cette subvention en augmentation de 50 €.
- Mélodie Guitare : 700 € attribués en 2009 / 800 € demandés en 2010 (effectif en hausse) proposition d'accorder cette subvention.
- Jumelage allemand : 1500 € attribués en 2009 / 1000 € demandés en 2010 (pas de voyage en Allemagne cette année).

- Jumelage italien : 1400 € attribués en 2009 / 1500 € demandés en 2010 ( 50 Italiens viendront à Urzy en octobre prochain ) proposition d'accorder 1400 €.
- Camosine : proposition d'adhérer à nouveau pour 400 € environ.
- Les Amis du Vieux Guérigny : 30 € attribués en 2009 / idem en 2010.
- Les Amis de la Bibliothèque de la Nièvre: 230 € attribués en 2009 / idem en 2010.
- Lyre Guérignoise : subvention envisagée mais option probable pour un concert rémunéré.

Pour rappel : 450 € attribués aux Cantonad's et 150 € à la Ronde de Feuilles.

## 2. Projets soumis à budgétisation :

### *a) sports, loisirs ( présentation : M. William Delmotte )*

- chalet des associations : pose de gouttières, arrivée d'eau potable et évacuation, connexion au réseau électrique.
- vestiaires : changer les piliers abîmés ou consolider avec du ciment coulé dans des buses.
- achat d'un défibrillateur : proposition de prévoir 1000 € au budget.
- buvette accolée aux vestiaires : réalisation de la chape, des raccordements eau, électricité, de l'évacuation des eaux usées.  
( note : prendre en compte la circulaire imposant des distances minimales aux buvettes ).
- piste BMX : réalisation de la butte de départ, de la bande de roulement, du drainage ; amener l'eau et l'électricité.
- clôture du terrain de football : réparation de la main courante et du grillage.

### *b) culture ( présentation de Daniel Chalencon )*

- se référer au document distribué : mobilier pour la médiathèque, portage de livres à domicile, manifestations culturelles programmées, fabrication de modules de scène.

## 3. Propositions annexes :

í Huguette Judas propose que le CSI soit porteur du projet « Médiadom »

(possibilité de subventionnement) et qu'une convention soit signée avec Urzy.

í Monica Manzi propose de créer une boîte « retour » des emprunts à la médiathèque et Huguette Judas que ces derniers puissent être rendus en mairie pour « élargir » les horaires de fonctionnement.

#### d) Commission finances travaux urbanisme et environnement du 31 mars 2010

##### Présents :

Mme Huguette JUDAS, Mme Isabelle THILLIER, M. Olivier DECAUX, M. Daniel GOBET, M. André ADOUE, M. Jean-Pierre LEGRAND, M. Jean-Pierre GATEAU, Patrick REGNAULT.

##### Absents excusés :

Mme Monica MANZI, M. David JOURNEAU, M. Stéphane MINGAT.

##### Subventions :

Les demandes de subventions ont été examinées par les différentes commissions (sport, culture, école, sociale). Elles ont été présentées à la commission finances qui a émis un avis favorable sur les propositions.

##### Travaux :

La commission a examiné les travaux les plus importants et les plus urgents à prévoir :

- Ravalement de la façade de l'église et remplacement de plusieurs pierres de taille qui sont en mauvais état. Cela devient urgent car l'état général de l'église se détériore de saison en saison et ces travaux seraient une suite logique avec l'aménagement de la voirie qui sera faite par la CCBN.
- Réfection du chemin de la Balanderie afin de sécuriser la sortie des riverains sur le RD 148. La solution serait de les faire sortir par la route du Vivier. Il est donc important de refaire le chemin qui est en mauvais état et pas très carrossable.

##### - Travaux d'entretien de voiries :

* rue du Foulon	3 000 €
* impasse Pierre Malardier	5 000 €
* rue des Grandes Vannes	3 000 €

\* rue du Moulin du Greux 1 000 €

Il faudra également reprendre les bas côtés rue des Vannes et rue du Pré Calot.

- Autres travaux à prévoir :

* poutres des vestiaires foot	700 €
* réfection de l'escalier place de la République	500 €
* piste BMX	10 000 €

- Achat de matériels :

Plusieurs matériels arrivant en fin de vie, il est urgent de les renouveler afin de permettre aux agents de travailler dans de meilleures conditions et en toute sécurité :

- \* une tondeuse
- \* une débroussailleuse
- \* une pilonneuse
- \* un tractopelle
- \* un épandeur à lisier

- Autres achats :

- \* un défibrillateur avec l'ASGU (subvention de 1 000 €)
- \* des guirlandes de Noël pour les écoles
- \* des panneaux de signalisation pour le passage à niveau n° 118

Il convient également de commencer l'enfouissement des réseaux électriques. Il est proposé de débiter par la route de Demeurs devant la mairie (un dossier sera déposé à la CCBN).

Pour terminer la réunion, il a été exposé les trois projets de lotissements privés dans la commune : un de 9 lots et un de 7 lots route de Demeurs de chaque côté de la rue des Genêts, le dernier de 5 lots rue du Champaul.

### 3) COMPTE ADMINISTRATIF 2009 BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal après avoir étudié chapitre par chapitre, le compte administratif de la Commune présenté par Madame THILLIER, adjoint aux finances, approuve les résultats qui se décomposent de la façon suivante :

#### ◆ Section de fonctionnement

Recettes :	1 150 826 € 48
Dépenses	1 076 844 € 20
Excédent de fonctionnement :	73 982€28
Excédent reporté :	150 673€40

Excédent de clôture : 224 655 €68

◆ Section d'investissement

Recettes : 49 727 € 02  
Dépenses : 141 547 € 78  
Déficit d'investissement 91 820 € 76  
Déficit antérieur reporté : 39 649 €05  
Déficit de clôture : 131 469 €81

◆ Restes à réaliser

Recettes : 80 091 €  
Dépenses 75 222 €  
Excédent: 4 869 €

Besoin de financement pour la section d'investissement :  
131 469€81 – 4 869 = 126 600€81

Suffrages exprimés : 16  
Vote pour : 14  
Abstentions : 2

4) AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Ø Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'exercice budgétaire 2009

Ø Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2009,

Ø Constatant que le compte administratif présente

§ Un excédent de fonctionnement cumulé de 224 655,68 €

§ Un déficit d'investissement cumulé de 131 469.81€.

§ Un besoin de financement de 126 600€81

Décide d'affecter le résultat comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT	€
Compte 002 fonctionnement recettes	98 054,87
Compte 001 investissement dépenses	131 469.81
Compte 1068	126 600.81

Adopté à l'unanimité.

5) COMPTE ADMINISTRATIF 2009 SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT



Le Conseil Municipal après avoir étudié chapitre par chapitre, le compte administratif de la Commune présenté par Madame THILLIER, adjoint aux finances, approuve les résultats qui se décomposent de la façon suivante :

#### Section d'investissement

Recettes :	59 145€68
Dépenses :	156 021€76
Déficit d'investissement	96 876€08
Déficit reporté :	12 729€52
Déficit de clôture	109 605€60

#### Restes à réaliser

Recettes :	300 000 €
Dépenses	185 000 €
Excédent:	115 000 €

#### Section d'exploitation

Recettes :	114 713€16
Dépenses :	112 309€24
Excédent de fonctionnement :	2 403€92
Excédent reporté :	51 787€30
Excédent de clôture :	54 191€22

Suffrages exprimés : 16

Vote pour : 14

Abstentions : 2

#### 6) AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET ASSAINISSEMENT

Madame le Maire, explique que dans le cadre du fonctionnement comptable des services de l'eau et de l'assainissement, l'instruction M49 prévoit que les résultats excédentaires d'exploitation de l'exercice écoulé doivent être affectés par le Conseil Municipal dans les conditions suivantes :

- v En priorité au compte 119 « report à nouveau » en cas de déficit de ce compte
- v Au financement des futures mesures d'investissement
- v Soit au financement des charges d'exploitation dans le but d'atténuer le coût du service, soit au financement des charges d'investissement.

En ce qui concerne le service de l'assainissement, l'excédent de fonctionnement est de 54 191 euros 22 que l'on affecte au compte ROO2 recettes de fonctionnement et le déficit d'investissement est de 109 605 € 60 que l'on affecte au compte D001 dépenses d'investissement.

Adopté à l'unanimité.

## 7) COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL

Sous la Présidence de Madame Huguette JUDAS Maire, le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du Receveur Municipal dont les résultats sont identiques aux comptes administratifs de la Commune et du service public d'assainissement.

Adopté à l'unanimité.

## 8) VOTE DES SUBVENTIONS 2010

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

JGSN Prix de la Municipalité	850 €
Prévention routière	90 €
Amis de la bibliothèque	230 €
ACL	200 €
Anciens Combattants	100 €
Mélodie Guitare	800 €
Société de Chasse	150€
Coopérative Ecole Elémentaire	379€
Coopérative Ecole Maternelle	217€

Adopté à l'unanimité

Amicale des Pompiers	90 €
----------------------	------

Vote pour : 16, M. Mingat étant Pompier, Mme MANZI ne prend pas part au vote pour lui .

Comité des Fêtes	3000 €
------------------	--------

Vote pour : 15, Mme LEMAITRE et M. REGNAULT membres de l'association quittent la séance et ne prennent pas part au vote.

ASGU	8425 €
------	--------

ASGU subvention défibrillateur	1000 €
--------------------------------	--------

Vote pour : 15, Mme THILLIER et M. CHALENCON membres de l'association quittent la séance et ne prennent pas part au vote.

Comité de Jumelage Urzy / Ostra Vetere	1400 €
--	--------

Vote pour : 9,

Abstentions :5

Contre : 1

Mme MANZI membre de l'association quitte la séance et ne prend pas part au vote.

Société de Pêche	300 €
------------------	-------

Vote pour : 13

Abstentions :3

Contre : 1

Comité de jumelage Urzy / Kamp Bornhofen	1000 €
--	--------

Vote pour : 10

Abstentions :5

Contre : 1

M. Mingat étant membre de l'association, Mme MANZI ne prend pas part au vote pour lui .

Restos du Coeur	200 €
-----------------	-------

Vote pour : 16,

Abstentions :1

ANAR	200 €
------	-------

Vote pour : 15

Abstentions :1

Contre : 1

Amis du Vieux Guérigny	30€
------------------------	-----

Vote pour : 15

Abstentions :1

M. CHALENCON membre de l'association quitte la séance et ne prend pas part au vote.

#### 9) CREDITS 2010 POUR LES ENFANTS SCOLARISES A URZY

Le Conseil Municipal vote les crédits suivants :

	Pour mémoire 2009	2010
Fournitures scolaires par élève	43€57	43€57
Livres (Elémentaire)	325€55	328€81
Jeux éducatifs (maternelle)	208€74	210€83
Arbre de Noël par enfant	17€12	17€29
Jeux garderie	171€01	171€01

Adopté à l'unanimité.

#### 10) ADOPTION DES TABLEAUX D'AMORTISSEMENTS BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve les tableaux d'amortissement technique du budget Commune, qui seront annexés à la présente délibération.

COMMUNE D'URZY									
AMORTISSEMENTS TECHNIQUES 2010									
Compte	N°	Date Acquis	Durée	Valeur d'acquisition	amortissement à fin 2009	Dotation 2010	cumul amortissement fin 2010	val nette cpt	désignation
2182	N337	2005	5	35341.80	28273.44	7068.36	35341.80	0	CAMION NISSAN
2183	N325	2005	3	1500.00	1500.00	0	1500.00	0	3 ORDINATEURS COMPAQ PRESARIO

2183	N326	2005	3	540	540		540	0	COORDINATEUR COMPAQ PRESARIO
TOTAL C 28183				2040.00	2040.00		2040.00	0	
2188	N360	2006	5	31957.72	18958.62	6319.54	25278.16	6319.56	TRACTEUR CASEIH
TOTAL GENERAL				71019.52	51312.06	13387.90	64699.96	6319.56	

Adopté à l'unanimité .

### 11) ADOPTION DES TABLEAUX D'AMORTISSEMENTS SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve les tableaux d'amortissement technique du budget du réseau d'assainissement, qui seront annexés à la présente délibération.

ASSAINISSEMENT D'URZY									
AMORTISSEMENT TECHNIQUE ANNEE 2010									
COMPTE	N°	DATE ACQUIS	MONTANT INITIAL	DUREE	CUMULANT FIN 2009	DOTATION 2010	CUMUL AMORTI FIN 2010	VAL NETTE CPT	OBJET
21311	8	01/01/1986	5 942.89	15	5 942.89	0	5 942.89	0	station d'épuration
21311	7	01/01/1986	7 317.30	15	7 317.30	0	7 317.30	0	station d'épuration
21311	2	01/01/2000	32 954.36	15	32 954.36	0	32 954.36	0	station d'épuration
21311	5	01/01/1999	161 520.95	15	107 680.65	10 768.06	118 448.71	43 072.24	équip tch station
21311	6	01/01/2001	12 503.16	15	6 668.32	833.54	7 501.86	5 001.30	équip tch station
21311	10	01/01/1999	41 550.89	8	41 550.89	0	41 550.89	0	organe de recul
21311	9	01/01/2000	7 573.42	5	7 573.42	0	7 573.42	0	matériel station
21311	3	01/01/2001	301 920.32	50	60 383.98	6 038.41	66 422.39	235 497.93	station d'épuration
21311	4	01/01/1999	4 835.36	50	773.68	96.71	870.39	3 964.97	honoraires station
21311	31	01/01/2002	7 999.70	15	3 733.17	533.31	4 266.48	3 733.22	equip tch station
21311	34	01/01/2005	4 694.30	15	782.40	156.48	938.87	3 755.43	pompe bassin ep
21311	37	01/01/2006	290.27	15	58.05	19.35	77.40	212.87	compteur station
21311	42	01/01/2010	8 173.46	15		544.90	544.90	7 628.56	cuve chlorure ferrique
TOTAL COMPTE			597 276.38		275 419.11	18 990.76	294 409.86	302 866.52	
COMPTE	N°	DATE ACQUIS	MONTANT INITIAL	DUREE	CUMULANT FIN 2009	DOTATION 2010	CUMUL AMORTI FIN 2010	VAL NETTE CPT	OBJET

21532	11	01/01/1971	7 749.10	60	4 907.72	129.15	5 036.87	2 712.23	canal eaux usées
21532	12	01/01/1972	27 478.21	60	16 944.87	457.97	17 402.84	10 075.37	canal eaux usées
21532	13	01/01/1974	39 322.57	60	22 938.18	655.38	23 593.56	15 729.01	canal eaux usées
21532	14	01/01/1993	15 337.57	60	3 834.43	255.63	4 090.06	11 247.51	canal eaux usées
21532	15	01/01/1973	36 460.97	60	21 876.53	607.68	22 484.21	13 976.76	canal eaux usées
21532	16	01/01/1975	25 043.81	60	14 191.50	417.40	14 608.90	10 434.91	canal eaux usées
21532	17	01/01/1976	37 162.28	60	19 819.87	619.37	20 439.24	16 723.04	canal eaux usées
21532	18	01/01/1976	37 317.80	60	19 280.83	621.96	19 902.79	17 415.01	canal eaux usées
21532	19	01/01/1978	42 834.24	60	23 244.00	713.90	23 957.90	18 876.34	canal eaux usées
21532	20	01/01/2000	190 494.95	60	38 098.98	4 233.22	42 332.20	148 162.75	canal eaux usées
21532	21	01/01/1972	11 188.23	60	11 188.23	0	11 188.23	0	canal eaux usées
21532	22	01/01/1999	28 513.23	45	3 168.15	633.63	3 801.78	24 711.45	canal eaux usées
21532	23	01/01/2000	172 893.34	60	172 893.34	0	172 893.34	0	canal eaux usées
21532	32	01/01/2006	1 430.08	15	286.02	95.34	381.36	1 048.72	canal Pont Saint ours
TOTAL DU COMPTE			673 226.38		372 672.65	9 440.63	382 113.28	291 113.10	
COMPTE	N°	DATE ACQUIS	MONTANT INITIAL	DUREE	CUMUL ANT FIN 2009	DOTATION 2010	CUMUL AMORTI FIN 2010	VAL NETTE CPT	OBJET
2181	38	01/01/2005	878.20	5	702.56	175.64	878.20	0	Roller Flamme
2181	39	02/01/2005	285.01	5	228	57	285	0.01	Poste à souder
2181	40	03/01/2005	692.48	5	553.96	138.49	692.45	0.03	détecteur de métaux
2181	41	01/01/2008	10 285.60	5	2 057.12	2 057.12	4 114.24	6 171.36	Hydrocureuse
TOTAL DU COMPTE			12 141.29		3 541.64	2 428.25	5 969.89	6 171.40	
COMPTE	N°	DATE ACQUIS	MONTANT INITIAL	DUREE	CUMUL ANT FIN 2009	DOTATION 2010	CUMUL AMORTI FIN 2010	VAL NETTE CPT	OBJET
2182	24	01/01/1998	20223.89	8	20223.89	0	20223.89	0	tracteur landini
2182	26	01/01/2001	4870.96	5	4870.96	0	4870.96	0	véhicule C15
2182	25	01/01/1996	1143.37	5	1143.37	0	1143.37	0	véhicule ax
2182	33	01/01/2004	5000	5	5000	0	5000	0	minipelle
2182	35	01/01/2004	1350	5	1350	0	1350	0	remorque p35
2182	36	01/01/2004	2944.66	5	2944.66	0	2944.66	0	renault kangoo
TOTAL DU COMPTE			35532.88		35532.88	0	35532.88	0	
COMPTE	N°	DATE ACQUIS	MONTANT INITIAL	DUREE	CUMUL ANT FIN 2009	DOTATION 2010	CUMUL AMORTI FIN 2010	VAL NETTE CPT	OBJET
2183	28	01/01/2001	1 207.51	5	1 207.51	0	1 207.51	0	ord+imprimante
2183	27	01/01/1995	1 322.83	5	1 322.83	0	1 322.83	0	ordinateur

2183	29	01/01/1992	457.34	5	457.34	0	457.34	0	logiciels
TOTAL DU COMPTE			2 987.68		2 987.68	0	2 987.68	0	
COMPTE	N°	DATE ACQUIS	MONTANT INITIAL	DUREE	CUMULANT FIN 2009	DOTATION 2010	CUMULAMORTI FIN 2010	VAL NETTE CPT	OBJET
2188	30	01/01/1998	919.27	5	919.27	0	919.27	0	pilonneuse
TOTAL GENERAL			1 313 910.42		658 899.55	30 859.64	691 073.23	622 837.19	

## AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS 2010

### SERVICE D'ASSAINISSEMENT D'URZY

Compte	Année	Montant initial	Durée	Total amorti au 31/12/09	Dotation 2010	Total amorti au 31/12/10	Valeur nette cpt fin 2010	objet
13111	2000	33 605,86	7	33 605,86	0	33 605,86	0	Sub assainissement
13111	1998	122 837,32	11	111 670,29	11 167,03	122 837,32	0,00	Sub assainissement
<i>Total</i>		156 443,18		145 276,15	11 167,03	156 443,18	0,00	
13111				0	0	0		Amort à tort
<i>Total</i>				0	0	0		
13118	1998	115 099,01	11	104 635,47	10 463,54	115 099,01	0,00	Sub assainissement
13118	2000	32 014,30	7	32 014,30	0	32 014,30	0	Sub assainissement
13118	2002	1 833,00	7	1 309,30	261,85	1 571,15	261,85	Sub assainissement
Total		148 946,31		137 959,07	10 725,39	148 684,46	261,85	

## 12) VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter en 2010 le taux des taxes directes locales et adopte le tableau ci-dessous.

Taxes	Bases d'imposition 2009	Bases Prévisionnelles 2010	Taux fixés 2010	Produit attendu
<u>Taxe d'habitation</u>	1 898 482	1 941 000	11.86	230 203
Taxe foncière sur propriétés bâties	1 235 739	1 251 000	14.40	180 144
Taxe foncière sur propriétés non bâties	55 534	55 900	64.94	36 301

Total				446 648
-------	--	--	--	---------

Le produit attendu au titre de la compensation-relais 2010 est de 23 625€

Adopté à l'unanimité.

### 13) BUDGET PRIMITIF 2010 COMMUNE

Après l'avoir étudié chapitre par chapitre et programme par programme, le Conseil Municipal adopte ce budget qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Recettes : 1 180 721€

Dépenses : 1 180 721€

Section d'investissement :

Recettes : 360 505€

Dépenses : 360 505€

15 pour et 2 abstentions

### 14) TARIF DE L'ASSAINISSEMENT ANNEE 2010

Madame le Maire propose d'appliquer le tarif suivant pour l'assainissement :

∅ Assainissement m<sup>3</sup> consommé : 1.28 € le m<sup>3</sup>

Adopté à l'unanimité.

### 15) BUDGET PRIMITIF 2010 SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Après l'avoir étudié chapitre par chapitre et programme par programme, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce budget qui s'équilibre de la façon suivante :

Section d'exploitation :

Recettes : 175 565 €

Dépenses : 175 565 €

Section d'investissement :

Recettes : 299 860 €

Dépenses : 299 860 €

Adopté à l'unanimité.

## 16) AVIS SUR LE PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations)

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de PPRI de la rivière Nièvre, après étude et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet.

Adopté à l'unanimité.

## 17) Transfert de la compétence du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) à la Communauté de Communes des Bertranges à la Nièvre

Madame le Maire explique que dans le cadre de la création du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération de Nevers, la communauté de communes a été sollicitée pour intégrer le périmètre du SCOT. Par les compétences qu'elles exercent, les intercommunalités sont directement intéressées à suivre la procédure d'élaboration du SCOT sur leur territoire. Elles assurent également un lien entre le syndicat mixte chargé de l'élaboration du SCOT et leurs communes membres.

Madame le Maire précise que lors de sa séance ordinaire du 24 mars 2010, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Bertranges à la Nièvre, a délibéré sur la modification de ses statuts, relatifs aux compétences, en ajoutant comme compétence «Elaboration des SCOT et schémas de secteur ».

Vu l'arrêté Préfectoral n°01/P/4237 du 31/12/2001 portant création de la Communauté de communes des « Bertranges à la Nièvre »,

Vu les statuts actuels de la Communauté de communes, tels qu'issus de l'arrêté préfectoral n°2008-P-4960 du 10/10/2008,

Vu l'article L.5211-17 du code général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de modification des statuts,

Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal :

- De se prononcer sur le fait de transférer à la Communauté de Communes des Bertranges à la Nièvre la compétence « Elaboration des SCOT et schémas de secteur », qu'elle mettra en œuvre en adhérant à la structure chargée de l'élaboration du SCOT. Toutes les communes membres de la Communauté de communes seront intégrées dans le périmètre du SCOT.

- D'adopter la modification des statuts de la Communauté de communes des « Bertranges à la Nièvre », tels qu'annexés à la délibération,
- D'autoriser le Maire à demander à Monsieur le Préfet de la Nièvre, au terme de cette consultation, de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Transfère à la Communauté de Communes des Bertranges à la Nièvre la compétence «Elaboration des SCOT et schémas de secteur »



- Adopte la modification des statuts de la Communauté de communes des « Bertranges à la Nièvre », tels qu'annexés à la présente délibération,
- Autorise Madame le Maire à demander à Monsieur le Préfet de la Nièvre, au terme de cette consultation, de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts.

#### Vote

Pour : 13

Abstentions : 2

Contre : 2

### 18) INFORMATIONS DIVERSES

#### ECOLES

- Ø Mme JUDAS informe le Conseil Municipal que la 5<sup>ème</sup> classe de l'école élémentaire est maintenue à la rentrée de septembre 2010. Concernant la délibération datant de 1982, une première rencontre a eu lieu avec les élus de Guérigny.
- Ø Mme JUDAS n'accordera aucune dérogation, aux personnes domiciliés à URZY et désirant inscrire leurs enfants dans une autre commune
- Ø 24 avril 2010 : Fête de l'Ecole Maternelle à l'espace associatif

#### DIVERS

- Ø 25 avril 2010 : Parcours du Cœur (départ de la Mairie)
- Ø 26 avril 2010 à 18h30 à l'espace associatif : documentaire de 55 mn sur la disparition des Abeilles
- Ø Concours des Maisons Fleuries : le règlement reste à élaborer
- Ø Mme Ropiteau informe le Conseil Municipal qu'elle quittera la Nièvre à la mi-mai.

**Séance levée à 22h40.**